

DEMANDE D'AIDE À LA SANTÉ SENIORS

Document à renvoyer via l'adresse mail suivante : cmcas-pdl.ass@asmeg.org

OUVRANT-DROIT	
Nom:	Prénom :
NIA:	SLVie:
Adresse :	
N° de téléphone personnel :	
Adresse mail personnelle :	@
BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE	
Nom:	Prénom :
Date de naissance :	
NATURE DES SOINS CONCERNÉS	
	Date :
	Signature :

Justificatifs à fournir :

- Avis d'imposition N-1
- Relevé d'identité bancaire
- Factures des soins
- Décompte CAMIEG (ou Sécurité Sociale)
- Décompte Energie Mutuelle (Pack Prévention) ou autre caisse de Mutuelle
- Décision du Fonds Social CAMIEG, Solimut ou Energie Mutuelle

Tous les dossiers sont soumis pour étude à la Commission Santé Solidarité.

Ces derniers doivent IMPERATIVEMENT parvenir au Service ASS <u>AVANT le 31 Décembre de l'année N</u>. (Tout dossier transmis après cette date sera refusé).

Aide plafonnée à 250 euros par année civile et par bénéficiaire.

Soumise au barème pour les coefficients ≥ à 21000€.

Les informations recueillies par la CMCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire un Dossier de Prestations ASS. Les destinataires des données sont : la CMCAS et le service ASS de la CCAS PDL.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : CCAS – Territoire PDL – Service ASS - 2 rue Vasco de Gama – BP 60034 – 44801 SAINT HERBLAIN CEDEX. Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité.